

Dans un souci d'efficacité et de mise en application rapide des décisions, il a été demandé aux membres du comité directeur de se prononcer par voie électronique sur la validation de plusieurs documents avant la tenue du Comité Directeur du 19 juin 2020 :

- **Procès-verbal de la Commission Natation Santé en date du 13 mars 2020**
 - ➔ 22 ont validé
 - ➔ 8 ne se sont pas prononcés

- **Procès-verbal de la Commission Natation Artistique en date du 1er avril 2020**
 - ➔ 22 ont validé
 - ➔ 8 ne se sont pas prononcés

- **Procès-verbal de la Commission des Activités Estivales en date du 6 avril 2020**
 - ➔ 22 ont validé ; 2 remarques ont été formulées et le PV modifié
 - ➔ 8 ne se sont pas prononcés

Ces documents sont donc validés et joints au présent procès-verbal.



La Secrétaire Générale
Christiane GUERIN



Le Président
Gilles SEZIONALE

COMPTE RENDU
COMMISSION FEDERALE Activités estivales
- Lundi 6 avril 2020 en visio-conférence -

Ouverture de la séance à 14h00.

Présents :

Joël PINEAU (Président de la commission)
Léa PINEAU
José BURGUETE
Marc CRUBELLIER
Olivier HIRTZIG

Assistent :

Vincent HAMELIN
Vincent BRIERE

Excusés :

Anne-Michèle MELGRANI
Catherine TRAN KIEM
Marc HANSSLER

1. ACCUEIL DU PRESIDENT

Joël Pineau ouvre la séance en excusant les absents et souhaite la bienvenue à Olivier Hirtzig, membre coopté en attendant la validation de son intégration dans la commission par le prochain CODIR Fédéral. Ce dernier est le président du comité départemental de l'Isère et un membre de la commission de natation estivale de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Cette réunion initialement prévu en présentiel au siège de Clichy a été maintenue mais en visioconférence en raison de la crise sanitaire actuelle.

L'objet de la réunion est de faire le point sur les différents dispositifs estivaux avant le début de la saison estivale.

2. NATATION ESTIVALE

Joël Pineau commence par partager plusieurs informations. La première est que la saison sportive va être modifiée. Elle ne s'étendra plus du 15 septembre au 14 septembre de l'année suivante mais du 1^{er} septembre au 31 août. Les clubs estivaux seront peu impactés. En effet, ces dernières années, il n'y a pas eu de compétitions régionales (quelques compétitions départementales sont à noter) lors des deux premières semaines de septembre. Pour les clubs qui auraient une activité sur ces deux semaines, la licence de la saison précédente couvrirait les pratiquants sans souscrire à une nouvelle licence. Par ailleurs, la possibilité de la prise de licence « Compétiteur été » est possible qu'à partir du 1^{er} juin et non du 1^{er} mai. Il est possible que les courses Eau Libre qui ont lieu au mois de septembre soient « intégrer » sur la saison précédente.

La seconde information concerne la décision du bureau de la fédération d'annuler toutes les compétitions de natation jusqu'au 30 juin 2020. Le bureau se réunira environ toutes les deux semaines pour éventuellement modifier cette date.

Pour le moment, la saison de natation estivale n'est pas annulée mais elle dépend de l'évolution de la situation sanitaire actuelle et de l'ouverture des piscines. Certains clubs vont bénéficier de créneaux pour s'entraîner et d'autres non ce qui pose la question de l'équité sportive.

Joël Pineau revient sur le critérium et la Coupe de France 2020. Il y a toujours des discussions sur le lieu mais la compétition n'aura pas lieu à Laval. La piscine Jean-Bouin à Angers (50m, 6 couloirs, couverte) pourrait accueillir la compétition. Il y a une divergence de point de vue entre sa commission estivale qui souhaite que ce soit un club d'été historique qui accueille la compétition dans un 25m 5 couloirs et la commission fédérale qui souhaite un 50m. Le choix d'un bassin de 50m avec au moins 6 couloirs est important afin d'accueillir le maximum d'athlètes sur quatre réunions et car toutes les finalités compétitives de la fédération ont lieu en bassin de 50m.

Le côté convivial et festif de la natation estivale est à garder mais pour les membres de la commission, il faut également un niveau sportif intéressant. Joël Pineau rappelle qu'avec la fusion des régions, il n'y avait plus que 5 équipes à la Coupe de France et que cette dernière était menacée sans l'ajout du critérium.

3. ACTIVITES NON COMPETITIVES

Pour J'apprends à nager, le Ministère devrait publier sa note d'orientation à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai. En 2019, il y avait 3 millions d'euros mobilisables sur J'apprends à nager auprès de l'Agence Nationale du Sport et un million d'euros sur l'Aisance Aquatique. En 2020, il y a 3 millions d'euros au total pour les deux dispositifs. Les établissements scolaires seraient éligibles sur l'enveloppe Aisance aquatique et J'apprends à nager devraient être étendu aux seniors. Les 3 millions d'euros seront mobilisables dans les PST auprès des DRJSCS. En 2019, le dispositif a accueilli pour la première fois plus de 20 000 enfants et en 2020, 5 000 licences ont été prises depuis le début de la saison. Il sera compliqué d'atteindre l'objectif fixé de 25 000 licences sur ce dispositif pour la saison 2019/2020. L'aide financière fédérale pourrait être revu à la baisse (13€ par enfant licencié en 2019).

Pour Nagez Grandeur Nature, l'année 2019 a vu plusieurs changements importants. La charte graphique a été refaite et le cahier des charges du dispositif a été actualisé. Les élus de la fédération ont souhaité que le dispositif ne soit plus ouvert qu'aux structures affiliées (les collectivités doivent trouver une association support) et que les pratiquants doivent être licenciés avec la nouvelle licence Découverte à 2€. Cette première édition a été lancée tardivement et le nombre de licencié est d'environ 2 000 pour environ 20 000 pratiquants. Les services Développement des pratiques et Système d'informations travaillent sur une amélioration du module Animation afin de permettre aux structures de s'inscrire directement dans Extranat. La campagne NGN n'est pas lancée pour le moment et il faudra certainement attendre les communications gouvernementales avant de le publier.

Les membres de la commission soulignent le fait que le Challenge Avenir est une réussite mais ils posent la question des dates notamment celle du 19 juillet qui semble difficile à tenir notamment cette année. En fonction de l'évolution de la situation, Joël Pineau pourrait demander au bureau directeur de la fédération de modifier cette date. De plus, même si

certaines enfants n'obtiendraient pas le Pass Compétition, il est possible d'organiser des confrontations sans remontée de résultats.

4. PERSPECTIVES

Un tour de table est réalisé afin de connaître les perspectives de développement de chaque ligue sur les prochaines années. Les ligues s'accordent à dire que l'eau libre est en pleine explosion et le nombre de courses augmentent rapidement avec un potentiel de licences important. Dans certains territoires des coupes départementales sont organisés en complément des coupes régionales, des épreuves de la Coupe de France et des EDF Aqua Challenge.

Les membres de la commission considèrent que les licences Découverte représentent un potentiel important et de nombreux clubs ignorent cette possibilité. Une communication sur le sujet est souhaitée.

5. QUESTIONS

Léa Pineau propose à la commission qu'en raison de la situation sanitaire actuelle, il serait intéressant de pouvoir intégrer les nageurs annuels lors de nos programmes estivaux et cela avec un classement hors course.

La décision appartiendra à chaque ligue mais certaines le font déjà.

Le Président clôt la séance à 17h00.

Le Président de la commission
Joël PINEAU

**COMPTE RENDU COMMISSION FEDERALE NATATION ARTISTIQUE
01 AVRIL 2020 EN VISIO**

Personnes présentes :

Dominique CUPILLARD, Marie-Christine MONGIAT, Sabrina BOUDJAJA, Christine KITEGI, Marie-Pascale BILLIET, Christine GROSSET, Florence LEFRANC, Nathalie LAVOUX et Sylvie NEUVILLE (Audio)

Après un tour de table virtuel pour prendre des nouvelles des unes et des autres, nous faisons un point sur la situation actuelle.

I. POINT DE VUE SANITAIRE

- Grand Est : 1 atteinte du COVID
- Ile de France : 2 membres de la commission atteints
- Centre : pas de malade
- Provence Alpes Côte d'Azur : RAS
- Occitanie : RAS

II. POINT SUR LE CALENDRIER DES COMPETITIONS

Si les Championnats de France sont maintenus : proposition est faite de les regrouper en 1 entité et de faire les choix d'épreuve suivants :

- Limiter le nombre d'épreuves par club à 1 par catégorie d'âge en ayant la possibilité de surclasser toutes les nageuses et en diminuant les durées d'épreuves et clôture par un gala.
- Qualifications à partir des qualifications de l'année précédente si suppression des compétitions : organiser malgré tout une fin de saison sous forme comme proposé ci-dessus à l'échelon territorial : Club, Département, Ligue ou Interrégion selon la conjoncture locale.
- Suivant la suite des événements une année blanche est malheureusement probable.

III. NOUVELLE PLATEFORME VIDEO

Sous l'égide de Darfish la plate-forme sera avec différents groupes : clubs, Officiels A, Officiels AI, EDF, CNAHN, ...

Il y aura des accès libres et des accès réservés.

Ça pourra venir à l'appui de la FOAD

IV. PROPOSITION DES POINTS DE QUALIFICATION

ANNEE	SOLO JEUNE			
	2019	phase qualificative	finale 2021	2021
POINTS	130	134	138	TOTAL
IDF	6	4	2	6
NE	4	2	2	4
O	6	4	2	6
SE	9	4	2	6
SO	9	4	2	6
Epreuve qualificative	22 10 (à partir de la 3ème place des IR IDF, NE, O) + 12 (à partir de la 4ème place des IR SO et SE)	18 à partir de la 3ème place des IR	6 montent au lieu de 8	18 6 montent en finale
Eliminatoires	20 12 (2 premiers des IR IDF, NE et O + 3 premiers des IR SE et SO + 8 premiers de l'épreuve qualif		SUPPRESSION DES ELIMINATOIRES	
Finale	12		16 (10 (2 premiers des IR	16

	SOLO TECH JUNIOR			
ANNEE	2019	phase qualificative	finale 2020	2020
POINTS	65	65	67	TOTAL
IDF	4	2	2	4
NE	4	2	2	4
O	5	2	2	4
SE	6	3	2	5
SO	9	5	2	7
Epreuve qualificative	18 (à partir de la 3ème place de chaque IR)	14 (à partir de la 3ème place de chaque IR)	4 montent au lieu de 6	14 4 montent en finale
Finale	16 10 (les 2 premiers de chaque IR + 6 premiers de l'épreuve qualif)		14 10 (les 2 premiers de chaque IR + 4 premiers de l'épreuve qualif)	14

2019	2021	2019	2021	2019	2021
DUO LIBRE JEUNE	DUO LIBRE JEUNE	DUO TECHNIQUE	DUO TECHNIQUE	EQUIPE TECHNIQUE	EQUIPE TECHNIQUE
128	132	64	66	63	65

Mais on préfère ne pas changer les quotas et les points de qualifications pour 2020-2021.

V. CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Nous gardons le CNC de l'année dernière eu égard de la situation sanitaire.

VI. FRAIS DE TRANSFERTS DES ATHLETES

Proposition de la répartition des frais de transfert au prorata du temps passé dans les clubs.

L'idée du double-bonnet n'est pas d'actualité pour Septembre 2020.

VII. BILAN OPEN DE France

Le PPT sera envoyé plus tard.

Réunion de commission Natation Santé / Éveil Aquatique Vendredi 13 Mars 2020

Présents :

Dr D. Cupillard	: Présidente de la commission
Dr K. Belaïd	: Membre de la commission
Dr P Croisy	: Membre de la Commission
Dr JJ Chorrin	: Membre de la Commission - audioconférence
M M Baillon	: Membre de la Commission
M. L. Diouane	: Chargé de Développement, référent national

Invité :

M J Bigot	: Directeur du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être
-----------	---

Excusés :

Dr Catherine Tran Kiem	: Membre de la commission
M. Vincent Hamelin	: Responsable du département développement des pratiques.

Présentation :

Dominique Cupillard ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1) Retour sur le Séminaire Natation Santé à Montceau les Mines :

Le séminaire Natation Santé s'est déroulé à Montceau Les Mines le vendredi 27 et le samedi 28 septembre en présence d'environ 70 personnes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des personnalités de qualité telles que Mme Marie-Claude JARROT, Maire de Montceau les Mines, Mme Chrystel Marcantognini, Présidente du Comité Régional Olympic et Sportif, M. Daniel Bouffange, Président du Club Cœur et Santé, Mme Laure Naudin, Déléguée Régionale FFCardiologie

La question des responsabilités a été évoquée lors de ce séminaire et il est important que nos licenciés NFS soient bien licenciés en NFS et non pas dans une autre catégorie. Nous avons eu également la chance d'avoir la présence de Christèle Gautier Cheffe de bureau au Ministère des Sports qui nous a présenté la stratégie nationale sport santé 2019 – 2024.

2) Prochain séminaire : 2-3 Octobre à Vichy :

Échanges sur les conditions logistiques proposées par le CREPS de Vichy. Les membres proposent d'organiser le recyclage des éducateurs NFS sur la journée du vendredi 2 octobre afin de les libérer le samedi 3 octobre.

Construction de l'Ordre du jour avec une proposition thématiques diverses à aborder :

- -gestion d'une situation de Deuil : gestion d'un problème de santé aggravé ou annonce du décès d'un pratiquant : Sandrine Mestre, Psychologue clinicienne.
- -L'intérêt de la pratique d'activité physique et sportive chez la femme lors de la ménopause : Pr Martine Duclos.
- -Thèse sur les 6 minutes marche dans l'eau : Étude du CREPS de Vichy
- -Maison Sport Santé : Jacques Bigot
- -Sport en Entreprise : DTN de la FFSE, Frédéric Delannoy.
- -Découverte de l'activité NFS dans les centres de cure thermale.
- -Santé mentale : FFSA : P Croisy
- -Intervention de l'assurance maladie : promotion auprès des médecins traitants.
- -Retour sur le questionnaire NFBE

3) Retour sur la journée Nationale Natation Santé ; « Nagez Bougez » :

La journée solidaire a vu le jour pour la première fois, ce qui constitue un succès en soi. La saison prochaine nous prévoyons de missionner, comme nous l'avons fait avec Valentin, un service civique sur cet évènement.

Le lancement de cette journée sera en fonction des évènements déjà programmés par le Ministère des sports et le CNOSF à l'image du mois de l'activité physique ou du sentez-vous sport.

Cette année, nous allons bénéficier des supports et des goodies déjà confectionnés la saison dernière.

Il paraît essentiel de relayer la communication aux référents régionaux afin de mobiliser les clubs Natation Santé de leur territoire.

4) Retour sur l'activité Nagez Forme Bien-Être :

Présentation du travail fait par Michel Baillon et Latif Diouane avec notamment un questionnaire qui a été envoyé aux clubs de la Région Grand Est : 27 clubs ont répondu sur 108 sollicités.(présentation des réponses).

Discussion autour de la définition du bien-être et des activités que contient le Nagez Forme Bien-Être : BB nageurs, aquamaternité (à déposer), aquabiking, aquazumba

Michel nous propose un nouveau cursus de formation NFBE/NFS.

Nous proposons également de faire une demande de validation du BF NFS comme un titre à finalité professionnelle TFP(MSN Natation Santé ?)

Il est évoqué l'idée d'intégrer de la formation à distance qui a été expérimentée notamment en région PACA.(SF2S de la Société Française du Sport Santé) lors de la dernière formation NFS.

La proposition est faite afin de l'expérimenter lors de la formation 2021 du Grand Est.

Nous proposons d'étendre le questionnaire au niveau national

5) Point Eveil Aquatique :

Proposition de limiter l'éveil aquatique de l'aquamaternité jusqu'aux 3 ans en y incluant les bébés nageurs.

JJ Chorrin propose de se rapprocher de la FAEEL afin de collaborer notamment sur le volet formation et d'augmenter le volume de personnes formées et issues d'un public varié.

Actuellement et suite des différents chantiers que l'INFAN doit mener, il nous paraît difficile de tenir un délai normal sur la production de l'ingénierie de formation.

6) Questions diverses :

-Subventions européennes ?

Fin de la réunion à 19H